



Aide alimentaire en Finistère :
synthèse du diagnostic et des
rencontres 2021

12 Juillet 2021



Table des matières

Table des matières	4
I. Eléments contextuels	5
A. Cadre du diagnostic	5
B. Des exemples de coopérations entre structures caritatives à différentes échelles	5
a. Echelle nationale : le collectif Alerte	6
b. Echelle régionale : un protocole de coopération sur l'aide alimentaire	6
c. Echelle locale : l'épicerie solidaire en réseau	7
d. Une coordination des acteurs à Brest animée par le CCAS	7
II. Eléments diagnostics	8
A. Enjeux dans la gestion des denrées	8
Retour sur le diagnostic	8
Compléments et commentaires	8
Enjeux prioritaires	9
Pistes et perspectives	9
B. Enjeux en matière d'accessibilité	10
Retour sur le diagnostic	10
Compléments et commentaires	10
Enjeux prioritaires	12
Pistes et perspectives	12
C. Enjeux internes	13
Retour sur le diagnostic	13
Compléments et commentaires	14
Pistes et perspectives	14
D. Des éléments de plaidoyer	15
Retour sur le diagnostic	15
Compléments et commentaires	15
Pistes et perspectives	16
III. Synthèse : coopérer à quelle échelle, avec qui, comment ?	17
A. Quelques constats	17
B. Une proposition schématique d'articulation d'espaces de coopération	17

I. Eléments contextuels

A. Cadre du diagnostic

Début 2020 a été engagé un travail de refonte des axes de travail de l'antenne finistérienne de la Cress. Lors d'un temps d'échange avec la DIELD¹ au CD29 en janvier, l'hypothèse de mener un travail avec les structures du secteur caritatif a été évoquée, et cet intérêt confirmé par une réunion avec des élues en février.

Un premier diagnostic autour des enjeux des structures caritatives finistériennes et des espaces de coopération a clairement mis en lumière la question de l'aide alimentaire, le contexte sanitaire n'ayant que renforcé la tendance. Il a permis de brosser un premier tableau d'ensemble et de commencer à mesurer l'existant mais aussi l'intérêt, la faisabilité et la pertinence de chantiers de coopération entre ces associations.

Début 2021, une feuille de route pour le PAT du CD29 - qui existe depuis 2017 - donne la priorité à la lutte contre la précarité alimentaire ce qui relance le travail de diagnostic pour identifier les enjeux propres à l'aide alimentaire et travailler avec les structures pour consolider les éléments et envisager des travaux communs pour y répondre.

Les éléments présentés dans ce document sont le fruit de cette dynamique articulée autour de :

- Rencontres bilatérales de 8 structures caritatives en 2020
- Entretiens bilatéraux de 13 structures agissant sur le territoire départemental en matière d'aide alimentaire, de 2 structures à leur échelon régional
- Entretiens bilatéraux pour mieux appréhender l'environnement avec 3 acteurs institutionnels, 3 acteurs ESS finistériens impliqués dans l'accès à l'alimentation durable ou anti-gaspillage, 5 réseaux régionaux ou nationaux
- Deux rencontres collectives des acteurs de l'aide alimentaire en Finistère pour consolider le diagnostic, le prioriser et envisager des chantiers à venir en lien notamment avec un constat partagé : la lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire rencontrent aujourd'hui un contexte politique et institutionnel qui peut être à saisir collectivement (discours nationaux, France Relance, PAT du CD29, etc.)

B. Des exemples de coopérations entre structures caritatives à différentes échelles

Si la coopération entre structure n'est pas apparue au premier abord comme une culture de travail très ancrée en Finistère, il n'en demeure pas moins que des exemples existent à diverses échelles. La première impression est donc à dépasser ; des coopérations informelles sont également existantes.

¹ Direction de l'Insertion, de l'Emploi, du Logement et du Développement du Conseil Départemental du Finistère

a. Echelle nationale : le collectif Alerte

« Créé en 1994 sous l'impulsion de l'Uniopss, le Collectif ALERTE est un lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et les meilleurs moyens de les combattre. Il réunit aujourd'hui 35 fédérations et associations nationales de solidarité, engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il a pour vocation de porter auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la parole des personnes en situation de précarité et d'exclusion, et d'influer sur les politiques de solidarité à mettre en œuvre.

ALERTE a pour objectif l'éradication de la pauvreté - prioritairement de la grande pauvreté - et de l'exclusion. Il s'appuie sur un objectif de reconnaissance des droits fondamentaux, dans le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, en promouvant l'accès de tous aux droits de tous. Pour ALERTE, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion doit être une réelle priorité nationale, globale et durable.

Le collectif plaide également pour la participation systématique des personnes concernées dans l'élaboration des politiques publiques.

Ancré dans les territoires, ALERTE regroupe également des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 9 régions. »²

Il est à noter ici que la Bretagne compte parmi ces régions et voit donc un collectif agir sur son territoire.

« Missions et actions :

- **Interpeller les pouvoirs publics et sensibiliser l'opinion** aux situations d'exclusion sous toutes leurs formes (santé, logement, hébergement, emploi, accès aux droits...).
- **Réagir à l'actualité et construire collectivement des positions communes**, en s'appuyant sur l'expertise de ses membres et les remontées du terrain.
- **Contribuer à l'élaboration des politiques de lutte contre l'exclusion**, en privilégiant une approche transversale et en participant aux instances de concertation mises en place par les pouvoirs publics.
- **Changer le regard** sur les personnes en situation de précarité et d'exclusion.
- **Promouvoir la participation** des personnes exclues aux politiques qui les concernent. »³

Sur les 35 fédérations et associations nationales de solidarité qui se regroupent dans le collectif, 3 ont été identifiées dans ce diagnostic en Finistère. Par ailleurs 9 d'entre elles, à leur échelle régionale, sont adhérentes à la CRESS.

b. Echelle régionale : un protocole de coopération sur l'aide alimentaire

Suite à l'épidémie de Covid-19 et à l'augmentation significative du recours à l'aide alimentaire, un protocole de coopération entre l'Etat, la Région Bretagne, l'Association bretonne des entreprises agroalimentaires et 4 associations caritatives (Fédération des Banques Alimentaires, Restaurants du Cœur, Secours Populaire, Croix Rouge) a été signé.

Il s'agit de veiller à une bonne coordination entre acteurs, au maintien des liens entre aide alimentaire et les autres approches de lutte contre la précarité, à consolider les gisements et la logistique ainsi qu'à soutenir les bénévoles des structures.

² <https://www.alerte-exclusions.fr/fr/qui-sommes-nous/Presentation>

³ <https://www.alerte-exclusions.fr/fr/qui-sommes-nous/Presentation>

c. Echelle locale : l'épicerie solidaire en réseau⁴

Depuis 2015, le CCAS de la ville de Brest a initié une réflexion sur la création d'épiceries solidaires dans les quartiers prioritaires de la ville. Les premières sont en train de voir le jour, Bellevue et le Haut Jaurès sont les deux quartiers choisis pour démarrer en premier. Les parties prenantes sont : la Croix Rouge, le Secours Catholique, la SPAB⁵, l'AGEHB et la Banque alimentaire.

L'Epicerie Solidaire en Réseau, déposée en juin 2019, bénéficie du soutien du CD29, de la Fondation Vinci pour la Cité et de la ville de Brest. Le CCAS a beaucoup aidé et participé au montage avant la création d'un poste salarié.

Les épiceries sont indépendantes et gérées par les membres du projet mais fonctionnent en réseau notamment pour la communication et l'approvisionnement (achat / collecte / stockage). Les conditions d'attribution de l'aide seront harmonisées pour les épiceries du réseau via une commission unique (actuellement, sur la distribution de colis, chaque structure a ses propres critères et commissions d'attribution).

L'ambition est de se connecter aux quartiers et de mettre en place des partenariats avec les associations déjà en place.

d. Une coordination des acteurs à Brest animée par le CCAS

Depuis une quinzaine d'années, le CCAS de la ville de Brest anime la coordination de l'aide alimentaire sur Brest, notamment pour favoriser l'interconnaissance qui permet de lever certains freins dans le travail en coopération à l'échelle de la ville. Les chantiers en cours ainsi que les réalisations passées – comme l'ESR – sont soutenus par le CCAS mais sont bien le fruit de ce que la rencontre peut créer.

Schématiquement la coordination s'articule autour de 2 plénières de l'aide alimentaire annuelles qui rassemble tous les acteurs et d'autres formats comme des groupes de travail sur des enjeux pointés, des réunions de régulation de l'aide alimentaire qui permettent la rencontre entre associations et travailleurs sociaux, par exemple, etc.

Pour citer quelques exemples de chantiers en cours on peut évoquer :

- Des réflexions autour de l'approvisionnement et de difficultés sur la ramasse liée à l'arrivée de nouveaux acteurs
- Un travail sur de nouvelles ressources en frais qui regarde la faisabilité de projets d'agriculture urbaine, de production agricole dédiée tout en essayant d'évaluer les tonnages nécessaires et ce qui pourraient être collectés sur le territoire
- Une expérimentation avec plusieurs structures de transformation de produits
- Une réflexion plus large sur l'alimentation durable
- Un travail de capitalisation et de communication autour des fermetures temporaires de site...

⁴ D'autres expériences existent, par exemple dans le domaine de l'ameublement pour les précaires à Brest en lien avec les recycleries.

⁵ Solidarité des Personnes Accueillies/Accompagnées en Bretagne, association qui œuvre à la lutte contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale

II. Eléments diagnostics

A. Enjeux dans la gestion des denrées

Retour sur le diagnostic

Enjeux dans la gestion des denrées

► Approvisionnement

- Précarité de l'aide alimentaire européenne (4 ans renouvelable)
- Baisse de la **qualité** des produits en ramasse
- Concurrence sur les **ramasses** (bcp d'acteurs, gros/petits, gérants inaccessibles, etc.)
- **Denrées clés** : fruits&légumes, denrées protéinées, lait, yaourts
- **Coût** de l'approvisionnement
- Collecter ce dont on a **besoin** (pour avoir une visibilité dans le temps)
- Que faire du stock qui **reste** ? Des produits que l'on ne peut pas **transformer, découper, reconditionner** ?
- Travailler sur la **qualité** des produits

Trouver de **nouveaux gisements**

► Distribution

- Diversifier les **modes de distribution** : colis, libre-service, plats préparés, chèques, paniers solidaires, restauration collective, ...
- Composer avec les **régimes alimentaires**
- Gérer les demandes **d'urgence**
- Les **fins de mois**

► Logistique

- **Véhicules** (besoin ponctuel ou permanent)
- Lieux de **stockage** (sur Brest en particulier)
- Des **locaux** adaptés



Compléments et commentaires

- Il existe des projets autour de la production de denrées : Jardin Solidaires sur Brest et Quimper ; Jardin inter-associatif à Landivisiau
- Il y a eu des distributions de paniers solidaires via des rapprochements avec des producteurs. Par exemple via le Réseau Cocagne – Jardin Prélude. Cela pourrait être à développer
- C'est l'approvisionnement via le FEAD qui pose le plus la question de la qualité : par les appels d'offre on est surtout sur des produits « les moins chers »
- Le travail avec des producteurs pose la question des quantités, de la régularité et de la saisonnalité

- A Brest, la dimension en réseau des épiceries qui se développent est un plus, un lieu de stockage qui permettrait de l'achat en gros serait une piste intéressante à développer.

Enjeux prioritaires

- Circuits courts

Se fournir chez les producteurs locaux. Aujourd'hui il existe des dons mais comment augmenter cette part ? L'enjeu est de se fournir en local, pas en « pas cher », pour que tout le monde soit gagnant

Leviers cités : CIVAM, lien au CD...

- Transformation, reconditionnement, découpe de produits :

Leviers cités : laboratoire(s) à développer, lien avec des industries agro-alimentaires, lien avec des structures de l'Insertion par l'Activité Economique, étude de faisabilité/d'opportunité

Pistes et perspectives

Ces deux enjeux font l'objet d'expérimentations en cours sur le territoire de Brest, qui rassemblent des structures présentes, soutenues par le **CCAS de Brest** :

- Etude de gisements agricoles avec SOLAAL (glanage, invendus, dons, hors calibre, production dédiée, etc.)
 - Transformation (appertisation, surgélation, conserverie) avec la cantine centrale, Don Bosco, EcoConserves, et l'AGVE
- ⇒ Ces expérimentations devraient porter leurs fruits d'ici à fin 2021. Il s'agira alors d'étudier la possibilité d'étendre, dupliquer, développer des solutions similaires ou complémentaires afin que l'ensemble des réseaux de l'aide alimentaire et des territoires finistériens puissent bénéficier de ces outils et retombées.

La sollicitation du **CIVAM 29** a permis de pointer d'autres éléments sur l'enjeu des circuits-courts et de la qualité de l'alimentation :

- Travail en lien avec le groupement d'achat Cabas des Champs (Centres Sociaux Brest) : ce format pourrait être dupliqué (en lien notamment avec l'installation de VRAC à Brest avec un projet de déploiement sur Quimper)
- Il existe plusieurs difficultés quant à l'approvisionnement de l'aide alimentaire par des paysans, la principale étant le fait qu'en Finistère, il n'y a pas assez de production en circuits-courts pour la demande. La commercialisation des produits est souvent un impensé des nouvelles installations car de toute façon le débouché existe. D'autre part, la question peut parfois être sensible car le recours à l'aide alimentaire est également une réalité dans le monde paysan. Cependant cela n'empêche pas les pratiques notamment « charitables » de donner les surplus aux associations et/ou épiceries sociales.

B. Enjeux en matière d'accessibilité

Retour sur le diagnostic

Enjeux en matière d'accessibilité

► Bénéficiaires

- Grosse **augmentation** de la fréquentation
- Augmentation nette de la demande **d'urgence**
- La part des **jeunes** (- de 30 ans)
- « **Nouveaux** » publics : intérimaires et travailleurs précaires, retraité.e.s, autoentrepreneurs, hommes isolés
- **Besoins particuliers** : pour les bébés, personnes en migration

► Coordination et lisibilité

- Avoir un **accueil** sur un maximum de jour (plutôt que tout le monde le même jour)
- **Lisibilité** du fonctionnement : information claire pour les bénéficiaires partagée avec les autres acteurs (orientation)
- Être **visible**
- Se coordonner lors de la mise en place d'un **service itinérant**

► Couverture des besoins

- Développer des **mobilités**
- Pérenniser l'aide alimentaire pour les **étudiant.e.s** à Quimper



Compléments et commentaires

La mobilité, l'itinérance sont développées par plusieurs structures, soit sous forme de projet à venir, d'expérimentations ou d'actions déjà inscrites dans le temps. Ces projets ne sont pas toujours centrés sur l'aide alimentaire (multi service, accès au droit, lutte contre l'isolement, etc.) :

- Camion sur les Abers de SSVP
- Solidaribus (SPF)
- Fraternibus (Secours Catholique) sur Quimperlé-Rosporden
- Banque Alimentaire itinérante (sur 86 communes) suite à un financement France Relance

Regard sur la couverture territoriale

Ce tableau récapitule les informations collectées sur les points d'accueil et de distribution d'aide alimentaire en Finistère, via la Banque Alimentaire et les sites internet respectifs des structures. S'il a vocation à donner une photographie de la couverture territoriale et de pointer certaines zones moins couvertes, **il ne prétend pas être en tous point complet et exact.**

EPCI	Structure															Total	Nombre d'habitant	Nombre km ²			
	Croix Rouge	BA Assos (hors créés)	Banque Alimentaire Epicerie sociale	Banque Alimentaire - CCAS	Secours Catholique	Restos du cœur	SSYP	Secours populaire français	Entr'aide et Amitié	La Halle - Frédéric Ozanam	Secours alimentaire Cap Sizun	L'épicer du cœur	Konkern Solidarité	MOSAÏK	AGORAE				Epicerie Solidaire en réseau		
Pays de Cornouaille	QBO	1	4	1	7	3	1	1	3							1	22	100 000	479		
	Cap Sizun									1							1	15 700	177		
	Dz Co			1		1			1								3	18 245	106		
	HPB				8				1								9	18 500	211		
	PBS	1			11	2	1		5								20	37 300	167		
	CCA	1		1	8	1	1	1				1					14	50 000	371		
	Quimp. Co	1		2	13	1	1	1	1								20	57 300	607		
	P Foues.				8				1								9	28 000	130		
Pôle Métropolitain du Pays de Brest	BMO	2	9	1	7	10	1	1	2	1	1			1	1	1	38	210 000	218		
	PCP				1	1	1		1								4	23 000	427		
	CAM				2	2			1								5	24 000	281		
	L-D	1		1		1			2								5	50 100	371		
	Iroise	1				2	1										4	48 230	317		
	Abers				7	1	1	*									9	41 000	271		
	LCL	1		1		2	1										5	27 500	202		
Pays de Morlaix	Mlx Co	1	1		9	1	1	1	1			1					16	66 200	680		
	CCPL				8	1	1		1								11	33 000	404		
	HLC				7	1	1										9	32 400	246		
COB (29)	Poher	1						1	1								3	15 500	301		
	Hte Corn.				1				1								2	15 200	410		
	Mts d'Ar.				3												3	10 000	393		
TOTAL			11	14	8	100	30	13	5	22	1	1	1	1	1	1	2	1	212		
>70			km ²																		
>10 000			hab																		
			service itinérant complémentaire																		

La clé utilisée pour pointer des zones dans lesquelles des besoins pourraient être non couverts est la suivante :

- Soit moins d'un lieu d'accueil et de distribution pour 70 km²
- Soit moins d'un lieu d'accueil et de distribution pour 10 000 habitant.e.s

Un travail complémentaire dans les zones pointées permettra de vérifier les réalités territoriales et il est primordial de confronter ces éléments au vécu des habitant.e.s et des travailleurs sociaux : il n'y a pas de lecture croisée sur les jours d'ouverture ou les modalités de distribution par exemple.

Enjeux prioritaires

- Communication sur l'existant pour améliorer l'orientation notamment
 - Visibilité des lieux d'accueil et de distribution / Lisibilité des informations et des spécificités

Leviers cités : via un portail ? une plaquette d'orientation ? un site web où l'on renseigne quelques éléments sur sa situation pour être orienté au mieux ?

Pour s'inspirer : sur la Ville de Brest, il existe déjà un travail conséquent là-dessus (coordination des acteurs, infosociale 29, repère dans la cité)

- Partager les infos sur les projets en mobilité menés par les structures

Pistes et perspectives

Enjeu de pouvoir **s'adresser à des publics par des canaux qui leur correspondent** :

- Forte recrudescence des publics jeunes et étudiants
- Personnes en migration
- Personnes sans domicile fixe
- Etc.

En l'état il existe de nombreux canaux de diffusion mais qui ne sont pas pleinement satisfaisants ou qui demanderaient à être complétés d'autres médias. Les éléments de communications ne sont pas toujours explicites pour les personnes et s'adressent parfois à trop de cibles différentes (usager.e.s, travailleurs sociaux, collectivité, bénévoles, donateur.rice.s, etc.) pour pouvoir être effectivement lisibles pour un.e usager.e qui rencontre un besoin spécifique.

Sur les territoires l'interconnaissance et l'informel vient parfois compenser le manque de support d'information pour soutenir l'orientation des publics.

Il est à noter que sur Brest, Repère dans la Cité est en train de revoir son site.

De plus, les structures sont parfois difficiles à joindre par téléphone, et il faut prendre en considération la difficulté que peut représenter le fait de prendre un rdv, d'anticiper, etc. Passer la porte d'une structure est déjà une étape qui peut être difficile.

Enfin, l'orientation spécifique des publics le vendredi, dans la perspective de certaines fermetures le weekend est un enjeu à ne pas omettre.

Il serait opportun de **creuser les pistes suivantes**, c'est par ailleurs la priorité, tout enjeu confondu, pointé par les structures :

- Développer de la communication par téléphone portable : SMS groupés, réseaux sociaux, etc. et équiper les publics qui n'en disposent pas
- Prendre en considération dans les éléments de communication le frein de la langue ainsi que de la lecture

- Affichages locaux (CCAS, Mairie, panneaux publics) des horaires d'ouverture des différentes structures de la communauté de communes, de la ville, du quartier (suivant les territoires), notamment pendant les vacances ou les weekends
- Développer l'accueil par permanences, sans rdv
- Outil en open data en construction au niveau du département (banque de donnée couplée à une cartographie). A rapprocher d'un travail peut-être engagé par Solinuum.

Points d'attention : la mise à jour est chronophage et compliquée, les données sont très mouvantes et les lieux nombreux, il faut donc des personnes derrière l'outil ; par ailleurs cela demande un gros travail avec les personnes cibles pour qualifier les besoins et calibrer l'outil. Un tel outil pourrait permettre d'extraire des fiches type PDF à imprimer sur un accueil donné, sur un quartier, une ville, etc.

- Partage d'information et intégration des projets mobilité développés par les structures

Quels que soient les outils ils ne doivent pas être pris comme des fins en soi : **un outil ne remplace pas un autre, ils sont complémentaires** ; par ailleurs il faut le faire connaître, qu'il soit utilisé, mis à jour, c'est un **travail permanent qui demande du temps**. La récolte et la transmission des informations est un élément pivot.

Enfin, dans les structures, l'aide alimentaire n'est pas une action isolée. Elle s'inscrit dans un accompagnement global des personnes usagères et il est donc important de proposer une communication qui soit transversale et non strictement limitée aux distributions.

C. Enjeux internes

Retour sur le diagnostic



Bénévolat, salariat et ressources financières

- Manque de moyens financiers pour **embaucher** or des compétences de travail social sont nécessaires pour soutenir les équipes bénévoles
- **Contexte COVID** : âge des bénévoles, rotations et réorganisations, épuisement
- Trouver de **nouveaux bénévoles**
- Limiter le **turn over** des personnes impliquées
- Trouver des personnes prêtes à **prendre des responsabilités**

Compléments et commentaires

Des éléments complémentaires sur les enjeux autour du **bénévolat** sont formulés notamment dans la dimension de la prise en compte de la réalité des individus qui sont bénévoles :

- La valorisation des bénévoles est très importante
- S'engager c'est également lutter contre son isolement
- Avec le COVID, beaucoup de bénévoles sont en 1^e expérience de bénévolat il faut donc les accompagner en interne dans les structures et en externe sur l'environnement, la connaissance du milieu associatif, etc.
- L'arrivée de nouvelles personnes est un enjeu pour les ancien.ne.s : il faut gérer le sentiment d'être mis dehors
- Il y a un réel besoin de parcours de formation pour les bénévoles

Le mécénat de compétence peut être parfois une solution qui répond à certains besoins des structures.

Il existe des besoins en **compétences professionnelles** notamment en matière de santé :

- Médecine générale et besoins particulier sur le diabète
- Santé mentale

⇒ Développer des partenariats plus étroits avec les professionnels (infirmiers, travailleurs sociaux) des CCAS-CDAS lors des accueils ?

Pistes et perspectives

En ce qui concerne les **compétences professionnelles**, une amélioration du travail croisé entre les associations et les services ville-département pourrait être envisagée :

- Développer des partenariats plus étroits avec les professionnels (infirmiers, travailleurs sociaux) des CCAS-CDAS lors des accueils

En matière de **bénévolat**, les structures identifient de nombreux leviers :

- Reconnaissance du bénévolat : exemple du plaidoyer régional du Secours Catholique pour la prise en considération du bénévolat quel qu'il soit dans le CPF
- Retirer la dimension « nombre de bénévoles » des critères dans les dossiers de subvention
- Développer l'interconnaissance entre structures via des temps de rencontres, des visites de structures, des échanges de pratique entre bénévoles
- Événement type Carrefour des bénévoles (France bénévolat), ou accueil de nouveaux.elles habitant.e.s
- Formations collectives et communes, temps de partage sur :
 - La place des jeunes bénévoles, comment les accueillir, comment adapter les horaires à de nouveaux engagements, etc.
 - Qu'est-ce qui fait « rester » un bénévole dans une asso ?
 - Nouveaux projets, nouveaux.elle adhérent.e.s
 - Etc.
- Intérêt pour des événementiels qui rassemblent différents acteurs et offrent d'autres perspectives (ex : les Assises de l'Alimentation - événement annuel organisé par le CD29)
- Les enjeux du bénévolat se posent différemment suivant les territoires : urbain/rural ; métropole/petite ville, etc.

D. Des éléments de plaidoyer

Retour sur le diagnostic



Enjeux liés à la lutte contre la pauvreté et pour l'autonomie des personnes

▮ L'aide alimentaire, oui mais pas que...

- C'est une **action en lien et en cohérence avec d'autres** : aide à la personne, lutte contre l'isolement, alphabétisation, vestiaire, accès au droits, aide à la recherche d'emploi, etc.
- 30 % des personnes éligibles n'ont pas **accès à leur droit**
- Avoir à **prouver qu'on est pauvre** à chaque moment de son parcours d'accès au droits n'est pas très respectueux de la dignité de la personne

▮ Plaidoyer

- **Interpeler** collectivement localement
- Agir sur les causes de la pauvreté
- **Partager nos analyses** de la pauvreté
- Le 17 octobre...



Compléments et commentaires

Contributions :

- Ne pas banaliser la pauvreté
- Garder une capacité d'indignation
- L'action d'aide alimentaire n'est pas un moyen de lutte contre la pauvreté

Pistes et perspectives

Partir de la parole des personnes, qui le dirait mieux ...

III. Synthèse : coopérer à quelle échelle, avec qui, comment ?

A. Quelques constats

Plusieurs **entrées projet** ont été identifiées, la question de la communication et de la lisibilité de l'information est prioritaire. Par ailleurs d'autres chantiers se dessinent en creux et demandent à rassembler autour de la table des acteurs spécifiques :

- Chantier autour de la ruralité et des réalités, complexités locales
- Chantier autour de l'agricole, la production, les partenariats, l'alimentation durable
- Chantier autour des publics spécifiques et/ou « nouveaux » dans le recours à l'aide alimentaire(en territoire urbain comme rural)

Brest est un territoire pilote et qui expérimente de nombreuses solutions, il faut soutenir cela tout en restant vigilants à ce que les autres territoires ne soient pas en reste. Le fait est que les structures qui se sont impliquées jusqu'ici sont majoritairement brestoises.

Un **travail complémentaire** auprès de structures quimpéroises non identifiées jusqu'ici comme actrices de l'aide alimentaire pourrait apporter de nouvelles pistes : la Banque Alimentaire ayant communiqué ses associations partenaires il est possible de compléter ce tableau qualitativement. Il est par ailleurs primordial de collecter les retour terrain des CCAS à ce stade et des DTAS.

Un travail plus fin sur la **couverture territoriale** serait pertinent, notamment avec les CCAS

Enfin, les structures ont accepté de se focaliser sur l'aide alimentaire. Cependant, la **prise en considération globale des personnes**, tout en ayant ses spécificités dans chacune des associations, est un cadre d'accueil fondamental. Il est important de pouvoir donner la voix à cet accompagnement des personnes et comment l'aide alimentaire en est un outil, car l'entrée « offre de service » n'est pas adaptée à la réalité des actions mises en œuvre. La volonté de croiser service public et associatifs en est un exemple.

B. Une proposition schématique d'articulation d'espaces de coopération

Travailler ensemble entre structure fait sens, évidemment sans nier les complexités entre associations, entre territoires, etc. Les associations témoignent par ailleurs régulièrement des coopérations informelles et spontanées qui existent.

Par contre se regrouper doit donner du sens, porter des fruits et mettre en œuvre du concret.

Le CD29, que ce soit au travers de son PAT et de sa feuille de route « Lutte contre la précarité alimentaire » propose une réflexion de fond sur le sujet, en lien avec la DIELD, les DTAS, la DAAEE et autres services concernés. Les éléments présentés ici sont à articuler avec les analyses et capitalisations produites dans ce cadre, ainsi qu'avec les projets et partenariats qui en découlent. Les chantiers à venir pourront être alimentés de ces regards et propositions.

La DDETS ayant une fonction de coordination de l'aide alimentaire, il semble par ailleurs naturel de s'appuyer sur cet espace qui rassemble l'ensemble des acteurs. Celui-ci pourrait être articulé à des groupes de travail thématiques, ponctuels ou inscrits dans la durée, qui rassembleraient des structures et partenaires volontaires (transformation de produits, publics spécifiques, partenariats avec le monde agricole, etc.) ainsi que des groupes territoriaux. En effet, les échanges 2021 ont confirmé l'intuition évoquée suite aux entretiens de l'année précédente : une entrée projet (secteur ou territoire) semble mieux correspondre au besoins qu'une coopération générale entre structures.

Il existe par ailleurs de nombreuses ressources et expérimentations de coopérations sur l'aide alimentaire, sur l'alimentation durable, sur un système alimentaire différent qui peuvent nourrir la dynamique finistérianne. A titre d'exemple, deux liens :

- [Territoires à vivre](#)
- [Etude de l'ANSA](#)

Avec la participation des structures suivantes



Animation par



En partenariat avec

